

**Formule de télévirement uniquement
pour des comptes bancaires autres que ceux de la Banque CIBC**

Nom et prénom de la personne-ressource du centre bancaire

Téléphone de la personne-ressource

Numéro de compte Services Investisseurs CIBC inc. 1

Nom du client 1

Numéro de compte Services Investisseurs CIBC inc. 2

Nom du client 2

Numéro de compte Services Investisseurs CIBC inc. 3

Nom du client 3

Numéro de compte Services Investisseurs CIBC inc. 4

Nom du client 4

Numéro de compte Services Investisseurs CIBC inc. 5

Nom du client 5

Autorisation de débiter/créditer - Compte bancaire

Veillez remplir les renseignements sur le compte bancaire ci-dessous pour autoriser les virements de fonds entre le(s) compte(s) bancaire(s) et le(s) compte(s) Services Investisseurs CIBC inc. indiqué(s) ci-dessus. Toute autorisation actuelle de débiter des comptes bancaires autres que ceux de la Banque CIBC de la même devise sera remplacée par l'autorisation de débiter le(s) compte(s) bancaire(s) ci-dessous.

Remarque : La liaison de comptes bancaires de tiers à des comptes d'entreprise Pro-Investisseurs n'est pas autorisée.

 Renseignements sur le compte bancaire - Dollars canadiens

Nom de l'institution financière

Type de compte

 Personnel Conjoint Entreprise (fiducies et entreprises individuelles)

Numéro de compte

Numéro de l'institution

Numéro de transit de l'institution

 Renseignements sur le compte bancaire - Dollars américains (non disponible pour les comptes REEE)

Nom de l'institution financière

Type de compte

 Personnel Conjoint Entreprise (fiducies et entreprises individuelles)

Numéro de compte

Numéro de l'institution

Numéro de transit de l'institution

Remarque : Seuls les virements en dollars canadiens ou américains provenant d'institutions financières canadiennes sont autorisés. Les comptes bancaires d'une institution financière tierce ne peuvent servir à régler des opérations. Les virements provenant de comptes bancaires pour lesquels des signatures multiples sont requises ne seront pas acceptés.

Soumission des demandes : Veuillez signer la présente formule et l'envoyer en y joignant un chèque personnalisé ANNULÉ ou un relevé de compte bancaire indiquant le nom de TOUS les titulaires du compte, leur adresse ainsi que le numéro du compte. Cette demande peut être numérisée et envoyée sous forme de RÉPONSE au courriel sécurisé que vous avez reçu de Pro-Investisseurs. Vous pouvez également déposer ces documents à votre centre bancaire CIBC ou les envoyer par la poste à l'adresse suivante :

CIBC Investor Services Inc. / Services Investisseurs CIBC Inc.

À l'attention de : IE Client Support Team

161 Bay Street, 4th Floor

Toronto, Ontario

M5J 2S8

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.

Formule de télévirement uniquement pour des comptes bancaires autres que ceux de la Banque CIBC – Services Investisseurs CIBC

Signature(s)

Remarque : Si vous avez un compte conjoint, nous exigeons la signature de tous les titulaires de compte dans les champs ci-dessous.

À l'intention de Services Investisseurs CIBC inc. : Veuillez procéder aux virements à destination ou en provenance des institutions financières mentionnées ci-dessus, conformément aux directives des clients soussignés données périodiquement par écrit, par téléphone ou au moyen d'un dispositif d'accès électronique sécurisé. Je/nous, soussigné(s), comprends/comprenons et accepte/acceptons les Modalités applicables aux télévirements énoncées dans la présente formule. Je/nous peux/pouvons révoquer la présente autorisation en envoyant un préavis écrit de 10 jours à l'endroit où se trouve le compte Services Investisseurs CIBC Inc. indiqué ci-dessus.

<input type="text"/>	<input type="text"/>	X <input type="text"/>
Date (jj/mmm/aaaa)	Nom en caractères d'imprimerie (et titre si le signataire est un représentant autorisé)	Signature du client
<input type="text"/>	<input type="text"/>	X <input type="text"/>
Date (jj/mmm/aaaa)	Nom en caractères du cotitulaire (et titre si le signataire est un représentant autorisé)	Signature du cotitulaire

Modalités applicables aux télévirements

Autorisation :

Le ou les titulaires du compte comprennent que la soumission de la présente formule d'autorisation à Services Investisseurs CIBC inc. équivaut pour eux à demander personnellement à l'institution financière détentrice du compte à partir duquel les virements seront faits (le « Compte de virement ») de procéder à ces virements. L'institution financière en question n'est pas tenue de vérifier si les virements sont conformes aux directives indiquées sur la présente formule. Le ou les titulaires du compte confirment que toutes les personnes dont la signature est requise pour autoriser les opérations dans le Compte de virement ont signé la présente formule et que toutes les autorisations nécessaires à chaque directive de virement seront fournies. Le ou les titulaires du compte conviennent d'aviser Services Investisseurs CIBC inc. par écrit sans délai de tout changement aux renseignements sur le Compte de virement.

Annulation :

La présente autorisation peut être annulée à tout moment, moyennant un préavis écrit de 10 jours à Services Investisseurs CIBC inc. Le préavis doit être envoyé à l'endroit où se trouve le compte Services Investisseurs CIBC inc. Pour obtenir une copie de la formule d'annulation ou des renseignements supplémentaires sur votre droit d'annuler une entente de débit préautorisé, communiquez avec votre institution financière ou visitez le www.payments.ca.

Recours :

Le ou les titulaires du compte peuvent se prévaloir de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à la présente entente. Par exemple, ils ont le droit de recevoir un remboursement dans le cas d'un débit non autorisé ou non conforme à la présente entente. Pour obtenir de plus amples renseignements sur vos droits de recours, veuillez communiquer avec votre institution financière ou visitez le www.payments.ca.

Virements « à la demande » :

La présente formule d'autorisation permet aux titulaires de compte de demander à Services Investisseurs CIBC inc. d'effectuer des virements d'un montant déterminé à chaque demande par téléphone, par écrit ou par l'intermédiaire d'un dispositif d'accès électronique sécurisé de Services Investisseurs CIBC inc. Services Investisseurs CIBC inc. doit recevoir une autorisation préalable pour chaque virement. Les virements sont possibles uniquement entre des comptes dont le titulaire est un même particulier dans le cas de comptes personnels. Le virement doit être effectué dans la même devise que celle du compte de virement.

Période de retenue :

Les virements de fonds provenant de comptes bancaires autres que ceux de la Banque CIBC seront assujettis à une période de retenue de cinq jours (ou de dix jours dans le cas de virements en dollars américains). Par conséquent, Services Investisseurs CIBC inc. ne peut pas accepter des directives de règlement visant à débiter automatiquement du compte bancaire tierce.

Frais d'insuffisance de fonds :

Le ou les titulaires du compte comprennent et reconnaissent que les frais d'insuffisance de fonds applicables leur seront facturés, s'il y a lieu.

Questions :

Pour obtenir des renseignements ou exercer un recours en ce qui a trait à un télévirement, veuillez appeler Services Investisseurs CIBC inc. au 1 800 567-3343 ou appeler au numéro de téléphone de la personne-ressource du centre bancaire indiqué ci-dessus.